

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 14 novembre 2017

Question écrite urgente

Quand le 117 ne répond plus !

La première des libertés s'appelle la sécurité. Les Genevois en sont-ils toujours titulaires ? Le journal « Le Matin » a rendu public un rapport de la police faisant état de 1000 réquisitions non traitées par la police depuis le début de l'année 2017. La teneur du rapport est inquiétante.

En moyenne, environ quinze interventions quotidiennes nocturnes ne sont pas assurées par la police. Faute d'effectifs suffisants, de nombreux citoyennes et citoyens appelant le 117 sont renvoyés à leur bonne fortune, la police n'étant pas en mesure de répondre à la réquisition.

L'interpellant et quelques-uns de ses voisins ont été tout récemment confrontés à une fin de non-recevoir du 117 lors d'un tapage nocturne survenu dans l'immeuble où ils résident.

Pour ne rien arranger à la situation, le poste des Pâquis, l'un des deux seuls à être ouvert 24h/24, a été fermé pendant l'été 2017.

Ce manque d'effectifs entraîne aussi des conséquences fâcheuses sur les enquêtes destinées au Ministère public, qui manquent de plus en plus de précision.

Le quotidien orange suggère que ce serait là un des effets pervers de la « loi Maudet ». Sans doute, mais ne serait-ce pas aussi, et surtout... la conséquence d'un renversement aussi général qu'hallucinant des priorités d'un Conseil d'Etat qui se coupe des préoccupations concrètes des Genevoises et des Genevois ?

Exemple : alors que le 117 sonne dans le vide, des gendarmes posent des papillons sur les pare-brise des véhicules mal garés d'une rue sans circulation.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Quelles déficiences organisationnelles sont à l'origine de la crise des réquisitions non assurées ?*
- 2) *Quand est-ce que le 117 sera en mesure de traiter les réquisitions des Genevoises et des Genevois ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.